

Chronique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **50 (1921)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'existence. Elle réalise de mieux en mieux sa devise : Edifier, instruire, récréer. Le premier N° de 1921 en est une preuve manifeste. Après d'aimables vœux de bonne année, gentiment exprimés, nous y lisons la touchante histoire de « Tarcisius et le Saint Viatique », suivie d'un récit très captivant d'Edmond de Amicis, d'un extrait descriptif de l'*Almanach du P. Girard*, notre publication scolaire fribourgeoise, et de divers contes et conseils très suggestifs, parfaitement adaptés à l'enfance. La partie scolaire proprement dite contient des récits à lire et à reproduire en classe. On cite quelques reparties spirituelles et ingénues d'enfants. Toutes les lectures sont édifiantes et éducatives. Les illustrations sont des plus jolies.

Une telle revue à l'usage de la gent écolière se recommande vivement à l'attention de tous ceux qui ont à s'occuper d'éducation et nous souhaitons qu'elle se répande à profusion dans les écoles et dans les familles. F. B.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Par arrêté du 1^{er} mars 1921, le Conseil d'Etat a autorisé la Direction de l'Instruction publique à confier à M. Séraphin Wicht, instituteur à Léchelles, l'inspection spéciale de la gymnastique scolaire.

— La commune de Saint-Ours (Singine) s'est mise en fête pour témoigner sa vive reconnaissance à M^{lle} Céline Gönner, qui vient de terminer, comme institutrice, sa 25^{me} année de service dans la localité. Les représentants des autorités du district, de la paroisse et de la commune, plusieurs membres du personnel enseignant, les élèves des écoles, le chœur des Céciliennes de l'endroit ont célébré à l'envi les mérites que l'heureuse jubilaire s'est acquis pendant les 25 années de son activité discrète et féconde. M^{lle} C. Gönner a été comblée de beaux cadeaux.

— *Deux jubilés.* — La paroisse de Lessoc célébrait, dimanche 13 février, un double jubilé : le 38^{me} anniversaire de l'arrivée dans la paroisse de M. le révérend curé Pythoud ; on fêtait encore M. Vionnet qui, depuis 25 ans, est instituteur dans la localité. C'était une pensée heureuse et délicate de fêter simultanément le prêtre et l'instituteur qui, pendant de longues années, ont travaillé d'un commun accord au bien de la paroisse et de la commune.

La fête commença par l'office divin célébré par le R. P. Ildephonse. Celui-ci, dans le sermon de circonstance, fit un éloge ému des deux jubilaires et insista sur l'union nécessaire entre l'Eglise, l'école et la famille pour le succès de l'œuvre de l'éducation. Or, cette harmonie entre le prêtre et l'instituteur a existé à Lessoc dès le début de la carrière de M. Vionnet et n'a jamais été troublée. Après l'office, les enfants, au nom de toute la population, exprimèrent aux deux jubilaires leurs sentiments d'affection et de reconnaissance.

Tous les invités se retrouvèrent au banquet très bien organisé à l'auberge communale. Au milieu du repas, M. le député Fracheboud offrit à M. le Curé, avec une amélioration du bénéfice curial, la bourgeoisie d'honneur de Lessoc. M. l'Instituteur reçut un magnifique cadeau.

M. le Curé remercia les autorités en termes émus. M. le préfet Gaudard, M. le rév. curé Robadey, M. Currat, inspecteur, et M. l'abbé Fragnière, un enfant de la paroisse, prirent également la parole.

La fête se termina par les vêpres et par un *Te Deum* d'action de grâces.

Heureuses les paroisses où règne, comme à Lessoc, l'union parfaite entre le prêtre et l'instituteur ! Heureuses aussi les communes qui savent comprendre et apprécier leur dévouement !

(Résumé d'après le *Fribourgeois*.)

F. B.

Saint-Gall. — A ceux qui croient qu'il n'y a plus en jeu, dans la politique, que des questions économiques et la défense de la société bourgeoise, nous dédions cette information de Saint-Gall :

La commission scolaire de la ville de Saint-Gall a décidé que la note de religion cesserait d'être portée dans les bulletins scolaires.

Les messieurs qui en ont ordonné ainsi ne sont point des socialistes révolutionnaires, des disciples de Lénine. Ce sont des bourgeois libéraux, qui se posent en champions de l'ordre social. Mais ces prétendus défenseurs de la société démolissent d'une main ce qu'ils soutiennent de l'autre. Leur préjugé antireligieux fait d'eux des alliés du bolchévisme, qui a pour premier article de foi qu'il faut détruire la religion.

Les bourgeois libres penseurs de Saint-Gall, en apprenant à la jeunesse à mépriser la religion, préparent des recrues au bolchévisme.

France. — D'une enquête faite dans 23 départements, il résulte que, en 1920, sur 80 000 élèves des écoles primaires, *moins* de 5 000 appartenaient aux écoles de l'Etat et *plus* de 75 000 aux écoles libres, soit 5 % aux premières et 95 % aux secondes. En outre, 170 écoles primaires de l'Etat n'avaient pas un seul élève.

L'Etat dépense des sommes considérables pour les écoles officielles et pas un centime pour les autres. Les instituteurs et institutrices des 170 écoles sans élèves continuent à être grassement payés.

— Il y a en France 13 000 instituteurs qui ont adhéré à la III^{me} internationale. Dans leur revue, *l'Ecole émancipée*, ils prêchent ouvertement la révolution. Une institutrice de Saône-et-Loire, M^{lle} Marie Guillot, en collaboration avec une de ses collègues de Seine-et-Marne, travaille à l'organisation des institutrices extrémistes !

Beau résultat de l'école sans Dieu et des écoles normales athées !

(Renseignements tirés du *Figaro* du 27 octobre 1920, du *Journal des Débats* du 24 décembre 1920, de la *Croix de Savoie* du 30 janvier 1921.)

MARCELIN BOCHUD.

